blâmant les pauvres par le désespoir où le jetait la presque certitude que les paroles de la vieille femme portaient un coup mortel à ses espérances.

Marie affectait un grand calme. Elle défendit les pauvres, leur cause était sacrée. Mais ce qui l'affligeait, ce qui tenait son cœur éloigné du sujet qu'elle traitait, c'est que Virginie avait évidemment traduit les impressions du village, et qu'on blâmait sévèrement son intimité avec Amédée. Elle comprit amèrement que ce n'est point assez que nos actes soient purs, notre volonté droite, qu'il faut encore se ployer aux exigences sociales et donner dans sa conduite extérieure l'exemple de l'honneur qui guide notre vie morale.

Il ne restait qu'un parti à prendre ; Amédée ne ferait aucune concession aux exigences de la situation ; son caractère, devenu plus entier par la lutte, ne consentirait pas aux ménagements et aux sacrifices. Il fallait donc, elle y pensait en tremblant, il fallait se séparer. Le devoir était là ; sous peine de déchoir dans l'estime publique, il fallait partir.

Elle fit part de son projet à sa mère. Madame de Ribienne consentit à ce que Marie passât les huit ou dix derniers jours des vacances auprès d'une cousine mariée à Alençon ; au bout de ce temps, Amédée devant se rendre à son poste, Marie reviendrait à Rémillac.

Les deux dames décidèrent qu'on ne préviendrait pas Amédée, dont les prières et les regrets auraient suscité de nouveaux combats.

(La fin au prochain numéro)

NOS GRAVURES

Mère !

Quel charme dans cette figure d'enfant rose endormi dans un triste berceau ! Que de calme dans ce sommeil d'un ange que le ciel aurait dû garder dans ses régions sereines !

C'est sans doute la pensée de cette mère qui, penchée sur sa couche, redoutant l'avenir, forme, dans sa douleur muette, un contraste si saisissant avec l'innocente créature. En quelques coups de pinceau l'artiste a fait une page philosophique qui dit plus que tout un article.

La *Mère* est une des œuvres les plus séduisantes du Salon de 1883 ; nous l'avons reproduite pour ses qualités artistiques.

Au Tonkin

Aujourd'hui nous sommes à Haïphong. C'est d'abord la porte de la Douane annamite. Cette vieille construction est tout ce qui reste d'un ensemble autrefois très riche et très architectural. On ne voit plus de l'autre côté que des masures devant lesquelles se rend la justice, comme le montre notre gravure n° 2. La garde du Cuan-Lée (mandarin de la douane), premier personnage annamite du pays, est alignée sous cette porte et y reste pendant tout le temps des séances. Elle accompagne le Cuan-Lée quand il remonte dans son palanquin pour regagner son habitation.

Le chef de la justice que représente notre gravure n° 3, est le second personnage de Haïphong.

Enfin notre gravure n° 4 représente l'escouade indigène des pompiers, sous les ordres du capitaine du port, éteignant un incendie.

Les châteaux des familles princières françaises

Le château d'Amboise, suivant une ancienne tradition, occupe l'emplacement d'un fort que fit bâtir Jules César cinquante ans avant l'ère chrétienne. Il couronne très pittoresquement le sommet d'un coteau dont le pied baigne dans la Loire, et est entouré de jardins très agréables, élevés en terrasses à vingt-cinq mètres au-dessus de la ville. Le château d'Amboise est flanqué de deux belles tours, dans l'intérieur desquelles on peut monter en voiture jusqu'au sommet, l'une au nord du côté de la Loire, et l'autre au midi du côté de l'Amose. De la plate-forme de la première de ces tours, on jouit d'une des plus belles vues qu'offre le cours de la Loire. Ce qu'il y a surtout de remarquable au château d'Amboise, c'est la chapelle, une des plus ravissantes merveilles de l'architecture ogivale.

Le château d'Amboise, qui appartenait alors aux comtes de Berri, fut confisqué et réuni au domaine royal par Charles VII. En 1762, il fut donné par Louis XV au duc de Choiseul, puis racheté pour être cédé au duc de Penthièvre, en échange de ses droits sur les Dombes. Sous l'empire, il appartenait à Roger-Duclos. La Restauration le rendit au duc d'Orléans, héritier du duc de Penthièvre. Il est aujourd'hui la propriété de M. le comte de Paris, à qui il a été restitué en 1872, par l'Assemblée nationale.

Le *château de Chambord* est situé près du village de ce nom, sur la rivière de Cosson, à quatre lieues de Blois. Dès l'an 1090, Chambord était un château de Plaisance et un rendez-vous de la chasse des comtes de Blois. Depuis longtemps les rois de France en avaient fait l'acquisition, lorsque François Ier fit édifier par le Primatice, sur les ruines de l'ancien château, celui qu'on admire aujourd'hui. Le château de Chambord est de forme quadrangulaire, flanqué de quatre grosses tours et entouré d'un bâtiment rectangulaire, d'une architecture semi-gothique, dont les quatre angles sont aussi marqués par des tours. Les quatre tours du donjon ont chacune cinq lieues de diamètre. Au milieu de cet édifice s'élève une cinquième tour de dix mètres de diamètre sur trente de hauteur, ce qui donne une forme pyramidale à l'ensemble du monument, couvert en partie par des terrasses et en partie par des combles, terminés par une multitude de lanternes, de campaniles, de lucarnes, de dômes. Le château se compose de trois rangs d'étages, et est extérieurement orné de pilastres, couronnés d'un entablement d'un travail recherché. La distribution intérieure de l'édifice n'est pas moins intéressante. Le grand escalier est pratiqué dans la tour placée au centre du donjon. On y arrive au rez-de-chaussée par quatre salles des gardes. Cet escalier est à double rampe et disposé de telle sorte, que deux personnes peuvent y monter et en descendre sans se rencontrer.—Louis XV donna Chambord à Stanislas, roi de Pologne, son beau-père. Pendant la révolution, un dépôt de remonte y fut établi. Après avoir, sous l'empire, appartenu à la Légion d'honneur, il fut érigé en principauté et donné par l'empereur à Berthier, dont la veuve dut l'aliéner. Le château fut mis en vente en 1820, et racheté pour être offert au duc de Bordeaux, au moyen d'une souscription publique, au sujet de laquelle Paul-Louis Courrier écrivit, afin de détourner les habitants de Chambord de contribuer à cette acquisition, un de ses pamphlets, les plus spirituels et les plus incisifs. Depuis la guerre de 1870, le comte de Chambord est venu à Frohsdorf visiter son château, où il a même fait un court séjour.

Le *château d'Eu* s'élève tout près de la petite ville d'Eu, à sept lieues de Dieppe. Il fut, d'après les plans des frères Leroy, de Beauvais, commencé, en 1678, par Henri de Guise, sur les ruines de l'ancien château dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Le duc de Lauzun et Mlle de Montpensier, à qui on doit la création du parc, dont les terrasses furent dessinées par Le Nôtre, y habitèrent. Hôpital en 1795, il fut désigné pour être résidence impériale, en 1811. Louis-Philippe en prit possession en 1821, et y fit exécuter, sous la direction de M. Fontaine, les importants travaux qui ont fait de ce château la belle résidence qu'on admire aujourd'hui. Il se compose, outre les dépendances, d'un vaste bâtiment en briques, à pilastres de pierre, développant une façade de 82 mètres. Depuis la rentrée des princes d'Orléans en France, le château d'Eu a été restauré par M. le comte de Paris, qui l'habite. Il est entouré d'un beau parc renfermant plusieurs bassins alimentés par les eaux de la Bresle. Ce parc, disposé en terrasses, d'où on aperçoit la mer, couvre une superficie de 46 hectares. A l'entrée, se trouve la chapelle qui renferme de riches vitraux, exécutés à la manufacture de Sèvres, d'après les dessins de Chenavard et de Paul Delaroche.

Réception de Mgr l'évêque Mermillod à la cathédrale de Fribourg

On a annoncé dans le bulletin de l'*Histoire de la Semaine* la nomination par le pape de M. Mermillod à l'évêché de Lausanne, Fribourg et Genève. M. Mermillod avait été déjà nommé, en janvier 1873, vicaire catholique de la ville de Calvin, détachée, tout exprès pour lui, de l'évêché de Lauzanne. Cette nomination n'avait pas été acceptée par le canton de Genève, qui avait exilé le nouveau vicaire. C'est pour retablir la paix religieuse en Suisse et revenir au *statu quo ante*, que Léon XIII a appelé M. Mermillod à l'évêché de Lausanne, Fribourg et Genève, nomination qui abroge par le fait le vicariat créé il y a dix ans. Genève, on le sait, n'en persiste pas moins à refuser de recevoir le nouvel évêque, qui a fait son entrée à Fribourg le 28 mai dernier. Le lendemain, 29, toute la ville pavoisée, il a été amené, en grande pompe, de l'évêché à l'église Saint-Nicolas, cathédrale de Fribourg. Toutes les autorités figuraient dans le cortège. Notre dessin représente la cérémonie au moment où M. Mermillod arrive sous le portail de l'église, accompagné de l'ancien évêque, M. Marilloy, et est reçu par le Chapitre.

Dans la journée, il y a eu banquet offert par le gouvernement au nouvel évêque, qui s'est ensuite rendu à la cathédrale, où il a prononcé une allocution.

M. Jules Amigues

M. Jules Amigues, qui vient de mourir, était né en 1829, à Perpignan. C'est en 1860 qu'il fit ses débuts de journaliste, et ses correspondances d'Italie, envoyées au *Temps*, le firent tout de suite remarquer. En 1864, M. Drouyn de Lhuys le chargea de la correspondance politique du *Moniteur universel*, poste qu'il occupa jusqu'en 1869 et qui lui valut la croix de la Légion d'honneur.

En 1870, il soutint avec énergie le plébiscite, servit la cause bonapartiste en écrivant dans les divers journaux du parti, après la révolution du 4 septembre, et pendant l'insurrection de la Commune, soutint la cause de Paris. On n'a pas oublié les campagnes bonapartistes menées par les divers journaux fondés par lui en ces dix dernières années, non plus que le voyage qu'il fit à Chislehurst, à la tête de députations ouvrières, à l'occasion de la mort de l'empereur et de la majorité du prince impérial. Nous n'avons pas à nous y arrêter.

Candidat officiel sous le ministère du 16 mai, M. Amigues fut élu dans la deuxième circonscription de Cambrai, mais son élection ayant été invalidée, il ne fut pas réélu.

M. Jules Amigues a publié de nombreuses brochures politiques et quelques romans. Il a essayé aussi d'aborder le théâtre et fait représenter à la Comédie Française un drame historique en vers, *Maurice de Saxe*, écrit en collaboration avec M. Marcellin Desboutin, et qui n'a eu qu'un succès d'estime.

LE CHOLÉRA

Le choléra est en ce moment l'objet d'une grande préoccupation en Europe.

Le télégraphe nous a dit que la responsabilité des Anglais, qui avaient méconnu les avis de la commission sanitaire internationale à l'égard des précautions à prendre contre le choléra, semblait gravement engagée.

En traçant l'itinéraire du fléau, on a constaté qu'on savait depuis quelque temps déjà que le choléra sévissait dans l'archipel Malais ; il s'était récemment rapproché de là, et, le 12 mai dernier, le délégué anglais au conseil sanitaire d'Alexandrie communiquait à ses collègues une dépêche qui signalait des cas de choléra à Bombay, c'est-à-dire au port d'embarquement de l'Hindoustan pour le golfe Arabique. L'origine du mal n'était donc pas douteuse.

Au reçu de la communication du délégué anglais d'Alexandrie, le conseil international, qui siège en permanence à Constantinople, avait ordonné que les navires et personnes venant de Bombay fussent soumis à une quarantaine rigoureuse dans l'île d'Abou-Saad, dans la mer Rouge. Cette sage prescription ne fut pas appliquée, grâce à l'opposition du délégué anglais au conseil d'Alexandrie, qui en demanda le renvoi à une commission, en alléguant que les intérêts du commerce étaient aussi respectables que ceux de la santé publique, et que les premiers ne devaient point souffrir de la protection des seconds.

L'inertie de la majorité des commissaires empêcha le conseil d'Alexandrie de prendre des mesures préventives contre les pèlerins musulmans de Java et de l'Inde, qui étaient justement suspects ; on ajoute que le conseil de Constantinople s'est ému de cette incurie, qu'il a pris une délibération déclarant les pèlerins indomalais suspects, et qu'il a appelé l'attention du grand vizir sur les dangers de cette situation. Cette démarche est malheureusement restée sans effet, et les conséquences de l'indifférence de l'Angleterre n'ont pas tardé à se produire.

Le commerce anglais n'a pas subi de retard, il est vrai, mais le choléra a passé en Egypte, et les pays occidentaux en sont à se demander s'ils ne devront pas à ce souci égoïste des intérêts britanniques de lutter une fois de plus contre un si redoutable fléau.

NOUVELLES DIVERSES

—Adrien Boïeldieu, compositeur français, est mort à Paris. Il était âgé de 67 ans.

—Certains districts de Cuba sont infestés de bandits qui assassinent et pillent à qui mieux mieux.

—Le consul français à Constantinople a été attaqué dans les rues et une réparation immédiate a été demandée.

—Neuf Chinois ont essayé d'entrer dans les Etats-Unis en passant par la Colombie Anglaise ; ils ont été arrêtés.

—M. Ed. Sewell, de Québec, a tué un ours énorme dans les montagnes de Jacques-Cartier, la semaine dernière.

—Fred. Dalfelder, de Charleston, C. S., s'est fait sauter la cervelle parce qu'il ne pouvait pas parvenir à se marier.

—La compagnie du chemin de fer urbain doit, dit-on, prolonger sa voie jusqu'à la station du Pacifique, au Mile-End.

—M. Achintre, qui était dangereusement malade à l'hôpital de marine de Québec, vient d'en sortir entièrement rétabli.

—Khandeel Bey, trouvé coupable de participation aux massacres d'Alexandrie, a été condamné à sept ans pisre don aux travaux forcés.